

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 25 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 avril 2024

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT TERRITORIAL D'AGGLOMÉRATION - FESTIVAL DES EUROCHESTRIES EN DEUX-SÈVRES - EDITION 2024

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-Gilles RONDONNET, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BILLY à Johann SPITZ, Claude BOISSON à Françoise BURGAUD, Yamina BOUDAHMANI à François GUYON, Sophie BOUTRIT à Nicolas VIDEAU, Sophie BROSSARD à Sonia LUSSIEZ, Christelle CHASSAGNE à Thibault HEBRARD, Olivier D'ARAUJO à François BONNET, Jean-Pierre DIGET à Claire RICHECOEUR, Noémie FERREIRA à Yvonne VACKER, Anne-Lydie LARRIBAU à Eric PERSAIS, Elmano MARTINS à Valérie VOLLAND, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Marie-Paule MILLASSEAU à Stéphanie ANTIGNY, Rose-Marie NIETO à Jeanine BARBOTIN, Franck PORTZ à Frédéric NOURRIGEON, Nicolas ROBIN à Ségolène BARDET, Mélina TACHE à Romain DUPEYROU, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX, Florence VILLES à Lucien-Jean LAHOUSSE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaire absente suppléée :

Nadia JAUZELON par Jean-Gilles RONDONNET.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Bastien MARCHIVE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaires absentes excusées :

Annick BAMBERGER, Patricia DOUEZ, Elsa FORTAGE.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Elisabeth MAILLARD

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 2 AVRIL 2024

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT TERRITORIAL D'AGGLOMÉRATION - FESTIVAL DES EUROCHESTRIES EN DEUX-SÈVRES - EDITION 2024

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la compétence de la Communauté d'Agglomération du Niortais en termes de création et soutien aux manifestations culturelles à rayonnement d'agglomération,

Solidement ancré en Nouvelle Aquitaine depuis plus de trente ans, le Festival des Eurochestreries nourrit une double ambition :

- Réunir de jeunes musiciens issus du monde entier autour d'un projet artistique commun ;
- Faire venir la musique classique dans de petites villes et villages.

Dans les Deux-Sèvres, le Festival est organisé tous les deux ans par l'Association « Orchestre à Vent de Niort » (OVNi).

Pour la neuvième édition en 2022, 7 orchestres français, espagnols, costaricain et mexicain se sont produits auprès de 10 000 spectateurs lors de 37 concerts gratuits (droit d'entrée de 10€ uniquement pour le concert de clôture) proposés sur 35 communes, dont 15 de la Communauté d'Agglomération : Beauvoir-sur-Niort, Echiré, Fors, Frontenay-Rohan-Rohan, Germond-Rouvre, La Rochénard, Magné, Mauzé-sur-le-Mignon, Niort, Prahecq, Saint-Gelais, Saint-Hilaire-la-Palud, Saint-Symphorien, Sansais, Val du Mignon.

Par courrier du 19 septembre 2023, l'OVNI a sollicité auprès de la CAN une subvention pour soutenir l'organisation de la dixième édition du festival, qui se déroulera du 4 au 10 juillet 2024 et proposera des représentations sur les communes suivantes : Beauvoir-sur-Niort, Echiré, Fors, Germond-Rouvre, Magné, Mauzé-sur-le-Mignon, Prahecq, Saint-Gelais, Saint-Symphorien.

Elle présente le budget global prévisionnel (hors valorisation) suivant :

Dépenses (TTC)		Recettes	
Production	34 520 €	Département des Deux-Sèvres	5 500 €
Prestation extérieures	6 240 €	EPCI	5 000 €
Achats	1 200 €	Région Nouvelle Aquitaine	4 500 €
Droits de reproduction	700 €	Ville de Niort	2 500 €
		Autofinancement	25 160 €
Total	42 660 €	Total	42 660 €

L'association indiquera l'aide que lui apporte la CAN lors de toute démarche de communication sonore, écrite ou visuelle qu'elle aura initiée ou pour laquelle elle sera sollicitée.

Elle rendra compte, d'ici la fin de l'année 2024, des actions de communication (références au festival dans les médias nationaux, régionaux et locaux...) et des actions entreprises pour favoriser l'accès de participants de tout le territoire (publics scolaires entre autres).

Par ailleurs, conformément à la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, elle adressera à la CAN un compte-rendu financier dans les six mois suivant la fin de son exercice budgétaire.

Considérant l'intérêt de soutenir cette manifestation porteuse de notoriété et d'attractivité et ouverte à tout le territoire de l'agglomération niortaise,

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Attribue une subvention de 2 500 € à l'Association « Orchestre à Vent de Niort » pour l'organisation de l'édition 2024 du Festival des Eurochestries en Deux-Sèvres,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tout document y afférant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué